

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la Nation Métisse Autochtone de la Gaspésie, Bas Saint-Laurent, Îles-de-la-Madeleine .

Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Island Metis Aboriginal Nation) tenue le 9 Septembre 2017, à 13h15

Endroit : Centre Colombien, 25 Rue de la Cathédrale, Gaspé, Québec G4X 1N9

Heure du début 1h15

-----

Présences; environ 79 membres étaient présents, et ont signé le registre des présences.

---

Conseil D'administration ( présence )

- \* Grand Chef Benoit Lavoie
- \* Jean-Pierre Cauvier Chef de la MRC Rocher Percé
- \* Lucien Gignac, Chef du bureau, Secrétaire trésorier
- \* Real Sylvestre Chef ambassadeur auprès des Premiers Nations et chef de la côte de Gaspé.
- \* Raymond Cyr Chef des Aînés
- \* Jacynthe Marchand Chef Spirituel
- \* Raynald Robichaud Chef du clan Wobtegwá
- \* Alain Duguay Chef des Métisses du New-Brunswick membre de notre Nation.

Conférencier invité Mr. Réjean Martel généalogiste

Jacinthe Marchand et Real Sylvestre chantent une chanson indienne

1.Ouverture de l'assemblée par le grand Chef Benoît Lavoie.

Monsieur Benoît Lavoie, ouvre l'assemblée et souhaite la  
bienvenue à tous

2.Remerciement du personnel du bureau et des bénévoles.

Le grand Chef Benoît Lavoie remercie tous les bénévoles et le  
personnel pour leur bon travail tout au long de l'année.

3.Élection d'un Président(e) et d'un(e) Secrétaire d'assemblée

Il est proposé par le Conseil D'Administration que Mélanie Johnson  
soit désignée comme secrétaire, accepté à l'unanimité.

Madame Susan Sexton accepte unanimement pour être  
Présidente d'assemblée.

4.Élection d'un(e) responsable de la sécurité.

Il est proposé par les membres présents et accepté à l'unanimité  
que Lucien Gignac soit responsable de la sécurité avec Stéphane  
Oakes.

5.Lecture et adoption de l'ordre du jour

-----  
Mrs. Sexton Présidente d'assemblée fait la lecture de l'ordre du  
jour, les membres présents à l' A.G.A ont unanimement résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que lu et ce tout en gardant ouvert un point au terme de l'assemblée pour des sujets à être soumis par l'assistance. Mrs Susan Sexton a également lu l'avis de convocation et la traduit en anglais.

M. Daniel Lavoie membre et chef au Conseil du Clan Wobtegwá demande de discuter d'un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour. Les membres acceptent de l'entendre après l'assemblée.

6. Dépôt du bilan financier de l'année fiscale 2016-2017 Monsieur Lucien Gignac fait la lecture du bilan financier pour l'exercice écoulé entre le 1 avril 2016 et le 31 mars 2017. Les items du bilan financier sont plus détaillés cette année.

7. Nomination d'un Vérificateur qui n'est pas un expert-comptable.

Il est proposé par le Grand-Chef Monsieur Benoît Lavoie et par les membres de l'AGA que madame Andrée Morin soit la vérificatrice des livres comptables pour l'année 2016-2017.

Adopté à l'unanimité par les membres présents.

8. Avocats pour la défense de la Nation, Me Michel Pouliot de Québec et Me Nérée Cormier de Carleton.

Me Pouliot a son premier dossier plaidé, gagne en appel, il a à son actif 3 grands dossiers qui ont été conduits et gagnés devant la cour suprême du Canada.

## 9. Dossiers devant les tribunaux (Benoît Lavoie).

A) Éric Parent II a reconnu les faits, mais il n'est pas question pour lui de payer de 500 \$ à 1000 \$ d'amende pour pêche illégale. Il invoque ses droits ancestraux « Il n'y avait aucune limite sur ces poissons de fond là. Du jour au lendemain, ils ont imposés des

B) limites, le gouvernement impose toutes sortes de limites » dit-il.

L'avocat des Métis, Me Michel Pouliot, plaide que la cause Parent représente un droit collectif pour la communauté métisse. « On a des grosses responsabilités et une grosse côte à monter au niveau de la preuve qu'il faut faire. »

C) Jacinthe Marchand, accusé d'avoir tué un chevreuil en temps prohibé.

D) Luc Vallée en attente de décision du juge.

D) Donat Delarosbil en attente de la date du procès.

E) La progression dans la requête en cour fédérale, en préparation de la requête.

F) Injonction contre les forages par fragmentation, injonction contre la loi 106, en préparation de la requête, en attente des documents d'experts.

## 10. Ratification des résolutions concernant les modifications de 2 règlements de notre charte:

a) Art .167, le conseil des Aînés, change pour le conseil des Sages, Mr. Raymond Cyr devient donc le chef du conseil des Sages.

b) Mr. Bertin Jean démissionne au poste de chef ambassadeur de Mère Terre, ce poste de chef aboli.

c)Le vote est demandé aux membres-chefs pour ratifier (a) et (b), accepté à l'unanimité.

Raymond Cyr, demande que le poste de Chef des Sages et de Chef Spirituel devient des postes indépendants sans droit de vote au

Conseil des chefs, mais avec le droit de parole seulement, quand ils y sont invités, et précise que l'article 167( pouvoir du Conseil des Sages )

Article 168 ( pouvoir du Conseil des femmes) sont suffisante pour protéger les membres. Les membres acceptent cette résolution à l'unanimité.

11.Projet Oléoduc Énergie Est, Mr. Raymond Cyr informe les membres de son évolution.

12. Conférencier invité (Réjean Martel) répond aux nombreuses questions des membres présents d'où provient leur descendance et leur nom de famille.

### 13. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée le président de l'assemblée remercie tous les membres de leur présence. Il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée à 17h10 pm.

Real Sylvestre et Madame Marchand finissent avec une chanson indienne.

Autre sujet de discussions demandé par M. Daniel Lavoie membre et chef au Conseil du Clan Wobtegwa.

Mr. Daniel Lavoie demande que soit ajouté la réglementation de la Nation des articles précisant le rôle des clans, des bandes et de mieux les structurés. Le conseil des chefs accepte d'évalué et de prendre du temps pour mieux structurer la réglementation a ce niveau et de présenter un plan si possible a la prochaine assemblée extraordinaire en 2018 ,avant l'A.G.A.

Suzanne Sexton, Présidente d'assemblée.

Mélanie Johnson, Secrétaire d'assemblée